

# Les sociétés savantes au XIXe siècle, une sociabilité exceptionnelle

Caroline Barrera

► **To cite this version:**

Caroline Barrera. Les sociétés savantes au XIXe siècle, une sociabilité exceptionnelle. Midi-Pyrénées patrimoine, Éd. Midi-Pyrénéennes, 2004, pp.35-40. <halshs-00168597>

**HAL Id: halshs-00168597**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00168597>**

Submitted on 29 Aug 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les sociétés savantes de Toulouse au XIXe siècle (1797-1865)

Le foisonnement actuel des sociétés historiques et scientifiques de Midi-Pyrénées n'est pas un fait nouveau. Les sociétés des Amis, les associations de sauvegarde et de promotion du patrimoine, les associations d'études et de recherche, les cercles généalogiques... sont les formes plus récentes d'une sociabilité érudite engagée dont les lointaines aïeules, encore très vivantes aujourd'hui, sont les académies et les sociétés savantes. Cette filiation est à ce point évidente que l'appellation « sociétés savantes » devient un terme générique, employé par exemple par le CTHS<sup>1</sup>, englobant des associations différentes réunies par leur passion commune pour les études érudites et, en particulier, pour l'histoire et le patrimoine. Chaque type de groupement a cependant ses caractéristiques propres. En ce qui les concerne, les sociétés savantes peuvent se définir comme des associations dotées ou non d'un statut officiel, dont les membres, spécialistes ou amateurs, s'obligent à s'assembler régulièrement pour se faire entre eux des communications savantes et s'instruire mutuellement. En outre, ils s'assignent très souvent, un rôle de diffusion des connaissances dans le public.

Les sociétés savantes font partie depuis des siècles du paysage culturel et intellectuel régional, en particulier à Toulouse. A la fin de l'Ancien Régime, la capitale languedocienne est en effet la seule ville de province à posséder simultanément trois académies royales : l'Académie des Jeux floraux, fondée en 1323, qui reçut ses lettres patentes en 1691 ; l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres héritière des Conférences académiques (1640-1685), de la Société des Belles-Lettres (1688-1699) et de la Société des Sciences (1729-1746) qui obtint ses lettres patentes en 1746 ; et enfin l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture qui reçut les siennes en 1750<sup>2</sup>. Les années précédant la Révolution comptent encore une société savante, le Musée, fondé en 1784 avant que le décret de la Convention nationale du 8 août 1793 « *portant suppression de toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation* » ne donne un coup d'arrêt brutal à la vie académique toulousaine. Mais il en faut bien davantage pour faire disparaître définitivement l'engouement séculaire des élites toulousaines pour cette forme de sociabilité culturelle. Toulouse, dès 1797, s'attache à redonner vie à ses compagnies érudites en créant une société polyvalente, le Lycée (futur Athénée en 1803).

C'est le début d'un formidable essor qui étonne par sa richesse, sa diversité et son dynamisme. Le nombre et le rythme des créations de sociétés savantes en sont un premier indicateur puisque de 1797 à 1865, c'est près d'une vingtaine de groupements qui sont fondés ou restaurés. On est ensuite surpris par la grande variété des compagnies créées. Variété disciplinaire, tout d'abord : les sciences médicales sont représentées par la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie (1801), la Société d'Observation Médico-Chirurgicale (1845), la Société des Pharmaciens (1849), la

---

<sup>1</sup> Comité des Travaux Historiques et Scientifiques qui a la tutelle des sociétés savantes à l'échelle nationale.

<sup>2</sup> TAILLEFFER (Michel), *Une académie interprète des Lumières, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse au XVIIIe siècle*, Paris, CNRS, 1984, p. 1.

Société médicale d'Emulation (1852) et la Société d'Hydrologie médicale (1853) ; le droit est porté par les Sociétés de jurisprudence de 1812, 1816 et 1838 et l'Académie de Législation (1851) ; la littérature est défendue par la célèbre Académie des Jeux floraux (rétablie en 1806) et l'éphémère Gymnase littéraire (vers 1806-1807) ; l'archéologie devient le combat de la Société archéologique du Midi de la France (1831) ; les arts celui de la Société des Beaux-Arts (1814) et de l'Académie des Arts rétablie en 1817 ; l'agriculture est cultivée par la Société d'Agriculture (1798) et la Société d'Horticulture (1853). A côté de ces sociétés spécialisées, on compte quelques groupements polyvalents en plus du Lycée, comme l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres (restaurée en 1807) et la Société des Bonnes Etudes (1823). Variété de forme ensuite, puisque les sociétés de culture cohabitent avec les sociétés professionnelles ou des sociétés de type intermédiaire. L'ampleur de leur recrutement témoigne aussi de leur succès : vers 1860, les sociétés toulousaines rassemblent environ 800 membres résidants, dont la plupart ont reçu une formation supérieure. On y remarque la forte présence des enseignants, des magistrats, des propriétaires, des représentants des professions libérales (médecins, avocats), etc. On est surtout frappé par l'importance qualitative et quantitative de leur production savante : plus de 8 000 communications savantes sont faites dans les sept compagnies (dont les archives ont permis cette comptabilité) sur la vingtaine que compte la ville à l'époque. Mais les membres des compagnies érudites ne se contentent pas de livrer à leurs seuls confrères le fruit de leurs recherches, ils sont aussi de puissants animateurs de la vie culturelle locale. De tous temps, les sociétés savantes ont eu l'ambition de diffuser leurs connaissances dans le public. Elles le font grâce à trois canaux principaux : les publications, les séances publiques et l'enseignement. Toutes n'ont pas les moyens financiers de publier un recueil mais la période compte néanmoins dix titres académiques aujourd'hui facilement accessibles dans les bibliothèques. Leur contenu réserve généralement une place importante aux communications savantes ou aux mémoires primés lors des concours. Certains de ces travaux sont également lus lors des séances publiques, souvent liées à l'organisation des concours, véritables événements dans la vie culturelle de la cité. La plus brillante de ces séances publiques est la fête des fleurs, organisée par l'Académie des Jeux floraux, qui récompense par des fleurs d'orfèvrerie, les meilleurs des centaines de candidats qui participent chaque année à ces joutes littéraires. On ne recense pas moins d'une quarantaine de prix, décernés tous les ans, dans des domaines divers, auxquels s'ajoutent les médailles d'encouragement et les prix exceptionnels. Les sociétés savantes s'investissent également dans l'enseignement. Certaines, comme la Société d'Agriculture, la Société d'Horticulture ou la Société de Médecine organisent des cours ; d'autres donnent des conférences. Plusieurs militent activement pour la création d'établissements d'enseignement : l'école vétérinaire doit ainsi beaucoup à l'action de la Société d'Agriculture et l'école impériale de Médecine à la Société de Médecine. Les compagnies érudites se dépensent aussi sans compter dans la mise en place et l'enrichissement des musées de la ville : la Société d'Agriculture décide ainsi en 1837 d'ouvrir au public sa collection de machines agricoles ; l'Académie des Sciences intervient dès 1853 pour la création d'un cabinet d'histoire naturelle qui deviendra le

muséum d'histoire naturelle ; la Société archéologique contribue sans relâche au développement des collections du musée des Augustins. D'autres compagnies se consacrent à l'organisation d'expositions, comme la Société des Beaux-Arts ou la Société d'Horticulture. Les sociétés savantes sont également une force de proposition et elles sont très régulièrement utilisées par les autorités publiques locales ou nationales comme de véritables cabinets d'expertise. Devant une telle activité, le prestige et le rayonnement des compagnies érudités au sein de la population ne surprennent pas. Perceptibles dans le succès des actions tournées vers l'extérieur qui attirent un public nombreux (concours, cours, conférences), ils sont également visibles dans la presse qui consacre de longs articles à la vie des sociétés savantes. *La Gazette du Languedoc* pouvait ainsi réserver sa une, sur toute une page, à une élection à l'Académie des Jeux floraux ! *Le Journal politique et littéraire de Toulouse*, ou *L'Aigle, courrier du Midi* ne sont pas en reste et font régulièrement part des nouvelles nominations de membres, produisent des comptes rendus des séances, présentent les nouvelles sociétés, etc. Décrites ou louées, cette présence récurrente dans la presse locale en dit long sur l'importance de ces compagnies dans la vie de la cité.

Pourquoi un tel succès ? Il y a tout d'abord cette passion de plusieurs siècles des élites toulousaines pour les formes de sociabilité culturelle et pour les sociétés savantes en particulier. Il se trouve ensuite que ces structures associatives, dont le concept est déjà bien rodé, vont se trouver en mesure de répondre rapidement à des attentes non satisfaites par ailleurs. Il y a incontestablement une rencontre entre les besoins d'une époque et un type d'institution qui est à la fois très souple, on y reviendra, et très organisé, donc efficace. Concrètement, qu'est-ce que les sociétés savantes apportent à leurs membres qu'ils ne trouvent pas ou peu ailleurs ? Qu'ils soient, amateurs ou professionnels, elles leur offrent tout d'abord un espace d'exposition de leurs travaux, des lieux de débat, des instances de validation officielle et des structures d'expérimentation. Elles sont des lieux d'instruction mutuelle mais aussi de veille scientifique. Elles diffusent les recherches (publications, conférences, séances publiques) et les cautionnent, si nécessaire, auprès des autorités. Certaines, en particulier l'Académie des Sciences, sont aussi des structures de coopération scientifique entre chercheurs et entre différentes institutions. Elles permettent aux professionnels de rencontrer ceux qui cultivent la même discipline mais au sein de professions différentes. L'Académie de Législation rassemble ainsi des magistrats, des professeurs d'université et des représentants des professions libérales. La Société de Médecine réunit différents acteurs du monde de la santé : médecins, chirurgiens, pharmaciens, professeurs de l'école vétérinaire. Les sociétés savantes pallient également le déficit de réseaux professionnels. Ainsi la Société de Médecine est-elle un lieu de veille médicale avec sa commission des maladies régnantes. C'est dans leurs salles de réunion que certaines professions peuvent émerger sur la scène scientifique locale : c'est à la Société de Médecine que les professeurs de l'école vétérinaire sont autorisés à exposer le résultat de leurs travaux et ainsi mettre en avant ceux que l'on appelle encore avec mépris les artistes-vétérinaires. Concernant les professeurs

d'université, on peut dire que les sociétés savantes « tiennent la tête hors de l'eau » de beaucoup d'entre eux. On sait depuis les travaux de John Burney<sup>3</sup> que de nombreux professeurs toulousains souffrent dans ce premier XIXe siècle d'un certain ennui dans l'accomplissement de leurs tâches d'enseignement : ils ont peu de vrais étudiants ; le baccalauréat représente une charge très lourde ; ils ont peu de débouchés. En outre, l'Université n'est pas encore un lieu de recherche et les enseignants y subissent un certain isolement. On comprend mieux pourquoi ils investissent massivement les sociétés savantes (ils représentent 40 % des membres de l'Académie des Sciences de 1797 à 1865). Certains groupes professionnels, comme la Société des Pharmaciens, se servent encore des sociétés savantes pour défendre leurs intérêts corporatistes, avant que les syndicats ne prennent le relais. Aux étudiants, les groupements érudits qui leurs sont réservés, fournissent aussi des lieux de formation complémentaire, en particulier en droit et en médecine.

Enfin, le succès des sociétés savantes doit beaucoup au type de sociabilité qu'elles proposent : une sociabilité élitiste, certes, mais une sociabilité d'intégration. Celle-ci se fait à différents niveaux et se cristallise autour du culte des sciences et des lettres. Les compagnies intègrent ainsi les érudits amateurs et les professionnels (sauf dans les sociétés professionnelles) et cette cohabitation n'est pas seulement une affirmation réglementaire : c'est une cohabitation généralement réussie dans laquelle les amateurs ne sont pas étouffés par les professionnels et coopèrent régulièrement avec eux. Les compagnies sont aussi des lieux d'intégration géographique, permettant à des « étrangers » à la ville ou à d'anciens Toulousains de s'insérer dans la société cultivée de la cité. Elles rassemblent également des individus de formation différente. Si les membres des sociétés savantes ont pratiquement tous fait des études secondaires et très souvent des études supérieures, il n'en demeure par moins que leurs cursus ne sont pas homogènes. On sait ensuite que les groupements érudits réunissent les élites sociales et intellectuelles de la ville, mais elle n'en remplissent pas moins un rôle d'intégration sociale. Celui-ci est perceptible dans l'étude des situations socioprofessionnelles des parents des membres qui sont bien souvent plus modestes que celles de leurs enfants. Les sociétés intègrent également des individus dont les convictions politiques sont opposées et dont les passés (la Révolution n'est pas loin !) sont fondamentalement divergents. On trouve aussi dans ces compagnies des représentants d'autres réseaux de sociabilité comme celui des salons ou celui des loges maçonniques auxquelles appartiennent entre 6 et 20 % des membres. Enfin, ces groupements sont des lieux où les différentes générations cohabitent, puisque l'on y entre en moyenne à un âge compris entre 30 et 50 ans et que l'on y reste jusqu'à sa mort. Cette capacité d'intégration multiforme n'est cependant pas sans limites. L'intégration religieuse y demeure exceptionnelle et celle des femmes n'est pas encore à l'ordre du jour. Toute cette intégration s'accomplit par le biais de rites et de principes académiques qui, peu à peu modèlent un type d'homme particulier, *l'homo academicus*.

---

<sup>3</sup> BURNEY (John M.), *Toulouse et son université. Facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXe siècle*, PUM, 1988.

Cette réussite globale ne doit cependant pas cacher que la majorité des groupements ne parvient pas s'imposer dans le temps. Pour durer, les sociétés savantes de ce premier XIXe siècle doivent, nous semble-t-il, respecter certaines règles. En premier lieu elles sont tenues de répondre à des besoins non satisfaits par ailleurs. On a souvent de ces sociétés l'image de cénacles d'érudits qui se consacrent à leurs chères études, enfermés dans leur monde. Pour le XIXe siècle, c'est une idée fausse : les sociétés qui durent sont celles qui sont en relation étroite avec leur époque et ses besoins spécifiques. Ainsi, la discipline cultivée ne doit pas se trouver en concurrence avec d'autres structures plus proches de leur environnement. C'est le cas pour les sociétés savantes consacrées à l'art (Société des Beaux Arts et Académie des Arts) qui ne se sont pas implantées durablement à Toulouse parce qu'elles étaient en compétition avec d'autres groupements mieux adaptés, en particulier concernant l'accès au marché de l'art, que ce soit pour les artistes ou pour les amateurs. En deuxième lieu, les compagnies doivent savoir tenir le cap de leurs objectifs initiaux et en même temps ne pas trop se disperser car elles ont à la fois peu de membres et de petits budgets, qui ne sauraient supporter une diversification tous azimuts. En troisième lieu, et c'est un critère essentiel, les sociétés savantes doivent faire preuve de souplesse. Cette souplesse, qui n'a rien à voir avec le laxisme, est mise en œuvre très facilement lors des fondations de sociétés qui sont le fait de types de fondateurs variés, expriment des objectifs divers et prennent des formes très différentes. Elle est essentielle aussi dans l'organisation du travail intellectuel. Les compagnies doivent savoir accepter des périodes de moindre dynamisme avant de décider de « mettre la clef sous la porte ». En même temps, elles ont à réagir face à cette situation : d'une part en trouvant des moyens palliatifs pour alimenter leurs séances (recours aux travaux extérieurs en particulier), d'autre part en réfléchissant sur les causes de la désaffection de leurs membres. Elles doivent ensuite être capables de mettre en œuvre les réformes nécessaires. Au niveau du travail intellectuel, cette souplesse est également un principe important dans le choix des thématiques de recherche. Même dans les compagnies qui fixent des orientations de travail à leurs membres, comme à la Société archéologique, les sociétés savantes sont des lieux où chacun cultive les sujets qui lui conviennent. Le seul risque encouru est alors celui de l'incompréhension des autres membres. Enfin, il n'y a pas un modèle unique de société. Chaque compagnie fixe comme elle l'entend ses priorités. L'Académie des Jeux floraux est ainsi essentiellement tournée vers l'organisation de ses concours, l'Académie des Sciences par la production intellectuelle, les Sociétés de Jurisprudence par la formation des jeunes juristes, etc....

L'ouverture sur l'extérieur est un autre facteur essentiel pour la pérennité de compagnies ; elle prend là encore différentes formes et concerne en premier lieu le recrutement des membres. Essentiellement local, il est cependant accessible aux

individus étrangers à la ville ou à la région. Il concerne aussi des personnes qui, au moment de leur élection, sont très majoritairement insérées dans la vie professionnelle et qui représentent ainsi la société civile. Le réseau des membres correspondants, qui alimente plus qu'on ne l'imagine le contenu scientifique des séances, est également un gage d'ouverture sur le reste du pays et sur le monde. Les thèmes des communications savantes faites en séance sont aussi essentiellement locaux, mais font une place importante à ce qui se passe en dehors de la ville et de la région.

Enfin, les sociétés savantes du XIXe siècle doivent gérer au mieux leurs relations avec les autorités. Il leur faut en effet des autorisations légales pour fonctionner ou, pour le moins, bénéficier de la tolérance des autorités pour se réunir. Si elles veulent se développer, elles sont tenues de se concilier les autorités municipales, départementales, ou nationales, pourvoyeuses de locaux, de subventions, qui seuls permettent de fonctionner en toute sécurité et d'organiser des actions garantes de rayonnement. Cela implique de longues démarches, l'envoi régulier des statuts, des listes de membres, des recueils, l'observance d'un cérémonial protocolaire strict, l'obligation de servir de cabinet d'expertise « à la demande » auprès d'administrations qui ne tiennent pas forcément compte des avis présentés. Enfin, les sociétés ne doivent pas se mêler trop ouvertement de politique.

Le mouvement de fondations de sociétés savantes ne s'arrête pas en 1865. Mais à partir de cette date, les deux grandes académies héritées de l'Ancien Régime perdent leur monopole séculaire dans certaines disciplines, ce qui rompt les équilibres sociaux, scientifiques et littéraires traditionnellement respectés dans les sociétés savantes de la ville. Jusqu'en 1865, seule l'Académie des Sciences cultivait pour elle-même les sciences naturelles auxquelles dorénavant la Société d'Histoire naturelle se voue exclusivement. En 1872, l'Académie perd de surcroît l'apanage des sciences physiques avec la création de la Société de Sciences Physiques, en 1882 celui de la géographie avec la fondation de la Société de Géographie et en 1910 celui de l'astronomie avec la Société d'Astronomie populaire. Cette diversification vaut également pour la littérature à laquelle seule se dédiait exclusivement l'Académie des Jeux floraux puisque naissent en 1881 l'Académie poétique du Mont-Réal, en 1886 la Muse toulousaine et en 1889 la Muse républicaine. Toulouse comptera encore avant 1914 une Société de Photographie (1875), une Société académique franco-hispano-portugaise (1878), une Société des Conférences d'Etudes sociales (1889), et une Société anatomo-clinique (1899).

Après la première mondiale, le succès des compagnies érudites ne se dément pas. De nombreuses sociétés s'ajoutent à celles qui animent depuis plusieurs siècles la vie culturelle de la ville : la Société d'Obstétrique et de gynécologie (1908), La Société de Chirurgie (1912), la Société d'Hydrologie et de Climatologie (1925), la Société d'Etudes

morales, philosophiques, sociales et scientifiques (1928), la Société médicale d'éducation physique et de sport (1929), la Société de Chirurgie maxillo-faciale de Médecine et chirurgie dentaire (1930), la Société toulousaine de Philosophie (1935), la Société toulousaine d'Etudes classiques (1936), l'Académie toulousaine d'histoire et d'art militaire (1944), la Société de Pharmacie (1950), La Société toulousaine des arts et des lettres (1951), la Société toulousaine de Mathématiques (1952), la Société de Psychologie de Midi-Pyrénées (1965), etc. Ce mouvement exceptionnel ne se limite pas à Toulouse, le reste du département comme l'ensemble de la région Midi-Pyrénées y participe activement.

Caroline Barrera  
Centre universitaire J.-Fr. Champollion (Albi)